Collection d'étude

Bekanntmachung = Avis. Cinq otages ont été fusillés aujourd'hui à titre de représailles

OBERFELDKOMMANDANTUR 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

BEKANNTMACHUNG

Nachdem mehrfach durch Landeseinwohner Anschläge auf Angehörige der deutschen Wehrmacht verübt worden waren, habe ich am 26. August 1941 bekanntgegeben, dass bei jedem neuen Anschlag auf Angehörige der deutschen Wehrmacht entsprechend der unter dem gleichen Datum veröffentlichten Bekanntmachung des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich nine der Schwere der Tat entsprechende Anzahl von Geiseln erschossen wird.

Trotz dieser Bekanntmachung sind in der Nacht vom 7. zum 8. 9. und in der Nacht vom 11. zum 12. 9. 1941 wiederum Anschläge auf Angehörige der deutschen Wehrmacht durchgeführt worden. Nach dem Ergebnis der Untersuchung handelt es sich bei den Tätern um französische Kommunisten.

Zur Sühne dieser Anschläge sind

heute fünf Geiseln erschossen worden.

Die Erschossenen sind besonders hervorgetretene Kommunisten.

Lille, den 15. September 1941.

pr. NIEHOFF,

OBERFELDKOMMANDANTUR 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

AVIS

Plusieurs attentats contre des membres de l'Armée Allemande ayant été commis par des personnes appartenant à la population civile, j'ai communiqué au public à la date du 26 Août 1941 que, conformément à l'avis de la même date du Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France, pour chaque nouvel attentat contre des militaires allemands un nombre d'otages correspondant à la gravité du crime serait fusillé.

Malgré cet avertissement, de nouveaux attentats contre des membres de l'Armée Allemande ont été commis dans les nuits du 7 au 8 Septembre et du 11 au 12 septembre 1941. L'enquête a fourni la preuve que les coupables sont des communistes français.

En exécution de l'avis précité,

cinq otages ont été fusillés aujourd'hui

à titre de représailles.

Les fusillés étaient des individus qui se sont fait particulièrement remarquer par leur activité communiste.

Lille, le 15 Septembre 1941.

Signé / NIEHOFF,

Numéro d'inventaire : A 221

Date de l'œuvre : 1941

Domaine : imprimés

Dimensions : H. 74,5 cm x L. 94 cm